

Retrouvez les consignes de la MEL pour bien trier les déchets

La collecte, le tri et le traitement des déchets relèvent des compétences de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et de ses partenaires. La contribution et la bonne volonté des habitants sont essentielles pour produire moins de déchets, respecter les consignes de tri de collecte mais aussi contribuer à la propreté de la ville.

Chaque déchet doit être jeté dans une poubelle spécifique pour être traité ou recyclé correctement. La Métropole Européenne de Lille est en charge de ces différentes collectes sur l'ensemble du territoire métropolitain et a missionné plusieurs entreprises pour effectuer ces ramassages. Les déchets de type emballages et papiers doivent être placés dans les poubelles ou points d'apports volontaires (PAV) jaunes. Les déchets en verre doivent être jetés dans les PAV verts et les ordures ménagères sont à placer dans les poubelles ou les PAV grises.

## Les ordures ménagères



**Pour raison d'hygiène, les ordures ménagères sont à déposer en sacs et ne doivent pas contenir de produits dangereux (produits d'entretien, peinture...).**

### Les autorisés :

- les articles d'hygiène : couches, lingettes ;
- les petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages (cintres, brosses à dents, ballon, CD, rasoirs..) ;
- les petits jouets cassés non électroniques ;
- la vaisselle et verre cassés ;
- les mégots, cendres froides, poussières, balayures, litières.

### Les interdits :

- les piles sont à ramener en magasin ;
- les poêles, casseroles ou autres objets en métal : ils peuvent pour certains être déposés en déchèterie, située rue de la mare à Mons en Barœul. [En savoir plus sur les déchèteries](#) [1] de la MEL
- les capsules de café (type Nespresso) : elles sont à mettre dans la poubelle grise ou à déposer dans un point de collecte mis en place par la marque concernée.
- les DEEE : Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques ;
- les DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

## Les emballages et papiers vides



## Les autorisés :

- Les bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon
- Les pots de yaourt, barquettes en plastique, tubes de dentifrice et cosmétique, sacs plastique et surfilmages
- Les petits cartons, boîtes de pizza
- Les papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres
- Les briques alimentaires, les briques de lait, de jus de fruit, les briques de sauces, soupes...
- Les boîtes de conserve, les barquettes en aluminium, les canettes aluminium ou acier, les aérosols : chantilly, déodorant ;

## Les emballages en verre



Ces déchets se jettent dans **un Point d'Apport Volontaire** si disponible dans votre quartier voir sur [lillemetropole.fr/PAV](http://lillemetropole.fr/PAV) [2] et dans l'attente, dans votre bac.

## Les autorisés :

- les bouteilles en verre **sans bouchon**;
- les pots et bocaux en verre **sans couvercle**.

## Les biodéchets





Ces déchets se jettent dans **des bacs à biodéchets** si disponible dans votre quartier et après avoir contacté les référents (**en savoir plus sur le [compostage](#)** [3]) et dans l'attente, dans votre bac. La société "Les Alchimistes" proposent également des solutions de compostage et sont présents lors des jours de marché le jeudi.

### Les autorisés :

- les épluchures, fruits et légumes abîmés ;
- les coquilles d'oeufs ;
- le marc de café, filtres et sachets de thé ;
- l'essuie-tout en contact alimentaire.
- les fleurs fanées ;
- tonte de gazon et élagage en petite quantité ;

### Les interdits :

- une grosse quantité de déchets verts (tonte de pelouse, élagage), à déposer en déchèterie.
- ne pas mettre dans des sacs plastiques, uniquement en vrac.

S'inscrire  Leave this field blank

**URL de la source (modifié le 09/05/2025 - 15:38):** <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/utile-et-pratique/gestion-des-dechets-0/comment-mieux-trier-ses-dechets>

### Liens

[1] <https://lillemetropole.fr/votre-quotidien/vivre-la-mel/gestion-des-dechets/les-decheteries>

[2] <https://lillemetropole.fr/PAV>

[3] <https://www.lillemetropole.fr/actualites/compostage-ensemble-transformons-nos-dechets>